

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze et le 21 octobre à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Éric PERROTEZ, Maire de la Commune.

Étaient présents : Jacques COLIN, Nathalie GEORGES, Patrick HALGUE, Guy NAJOTTE, Alexandre NOËL, Thierry PEREAUX, Éric PERROTEZ, Daniel PILLOT, Francis ROUSSEL Romain ROTH, Catherine THIERY.

Thierry PEREAUX arrive à 21 h (excusé)

Secrétaire de séance élu : Alexandre NOËL

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 heures 35 minutes.

38/14

CCID : Proposition des commissaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 9 voix pour et une abstention :

- ✓ Valide la proposition de commissaires et de commissaires suppléants pour la commission communale des impôts directs.

Titre	Nom	Prénom	Qualité	Ville	Nature
Monsieur	BAJOLET	Julien	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	ARTIS	Jean-Claude	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	CHONÉ	Pascale	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	MAST	Antoinette	Titulaire	BENNEY	TF/Ext.
Monsieur	COLIN	Jacques	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	DUPRAZ	Françoise	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	ESSELIN	Jacques	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	RABUEL	David	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF/CFE
Monsieur	NOËL	Bertrand	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	RABUEL	Luciene	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	VOGIEN	Jean-Bernard	Titulaire	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	LECLERC	Martine	Titulaire	VÉZELISE	TF/Ext.
Monsieur	BALAUD	Julien	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	HERBÉ	Jean-Louis	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	HUIN	Mickaël	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	HARMAND	Michel	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	PÉREAUX	Thierry	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	LAFOSSE	Marie-Odile	Suppléante	MAXÉVILLE	TH/TF/Ext.
Monsieur	PILLOT	Daniel	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	NAJOTTE	Guy	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Monsieur	PRÉVÔT	Alexis	Suppléant	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	ROTH	Elodie	Suppléante	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	VALANCE	Nadine	Suppléante	CHAOUILLEY	TH/TF
Madame	RICHARD	Marie-Jeanne	Suppléante	EINVAUX	TF/Ext.

Conseillers élus : 11 – Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 11

sauf DCM 38/14 : 10 présents, 10 votants

Conseillers convoqués le 17 octobre 2014 / Date d'affichage le 24 octobre 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2014

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

- ✓ Et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette délibération.

39/14

ONF : Programme de coupes 2015

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après visite sur site par la commission bois accompagnée de l'agent patrimonial et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2015 :
Parcelles 17, 3, 4, 9 pour un total estimatif de 50 m³ (ouverture de cloisonnements)
La destination est l'affouage.
- ✓ Confirme les garants :
 - M.NAJOTTE Guy
 - M.PERROTEZ Éric
 - M.NOËL Alexandre
- ✓ Décide de répartir l'affouage par feu
- ✓ Fixe le prix du stère à 9 € /stère (tarif inchangé) pour les parcelles 3, 4 et 9.
- ✓ Fixe le prix du stère à 5 € /stère pour la parcelle 17, compte tenu de la taille du bois à couper qui donnera essentiellement de la charbonnette. Le tarif au stère est calculé pour compenser la quantité de travail supplémentaire pour obtenir un stère.
- ✓ Et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette délibération.

40/14

Questions diverses

Location appartement

L'appartement communal est loué à compter du 1^{er} novembre 2014 à Mme Corinne VANDENBAUM.

Subventions pour la réserve incendie – année 2015

Nous avons reçu d'Evelyne Didier, sénatrice, l'accusé de réception de dépôt de demande de la subvention dans le cadre de la réserve parlementaire.

La demande dans le cadre de la DETR nous a été renvoyée par la Préfecture. Les dossiers doivent être déposés, pour 2015, après conclusions de la commission des élus de novembre 2015, si cette catégorie d'opérations demeure éligible pour 2015.

DECI de la commune

Nous avons reçu les conclusions de la dernière vérification, par le SDIS, des points d'eau de la commune pour la défense incendie.

La méthode d'évaluation ayant changé, la protection est satisfaisante sur l'ensemble de la commune (zones habitées) à l'exception du GAEC du Chèvrefeuille pour lequel un projet de réserve a été déposé

Règlement du cimetière

Une date sera fixée pour la finalisation du règlement.

Certificat « Certiphyto »

A compter de 2015, le certificat « Certiphyto » deviendra obligatoire pour les personnes responsables des espaces verts et les agents techniques des collectivités locales qui utilisent des pesticides.

Une formation devrait être organisée par la communauté de communes.

Mrs NAJOTTE Guy et NOËL Alexandre sont inscrits à cette formation.

Sel de déneigement

La communauté de communes nous informe d'un groupement d'achat de sel de déneigement.

Entretien des cloches

Depuis le remplacement du système campanaire, aucun entretien n'a été réalisé. M. NAJOTTE se charge de prendre le RV.

Conseillers élus : 11 – Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 11

sauf DCM 38/14 : 10 présents, 10 votants

Conseillers convoqués le 17 octobre 2014 / Date d'affichage le 24 octobre 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2014

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

Repas des aînés

La date est arrêtée au 22 novembre. Le lieu reste à définir.

Compte rendu de la réunion avec l'UDAM

- En agglomération, l'UDAM prend en charge uniquement la chaussée. Les bordures de trottoirs restent à la charge de la commune.
- Mise en place de priorités en agglomération : c'est du ressort de la police du maire. Il suffit de délibérer et d'envoyer cette délibération à l'UDAM.
- CC2 route de Vézelize (courbe entre le cimetière et l'entrée du village), la demande est prise en compte. Les travaux pourraient être fait dan un prochain exercice.
- Rue de la Vieille Fontaine : La mise en place d'une priorité en descendant est à étudier. Il y a la place pour l'arrêt d'un véhicule en montant.
Monsieur de SOUZA, de l'UDAM, a signalé le problème du muret construit pa M. Jérôme PATERNOTTE dans cette rue
- Route de Villars : Une étude va être faite pour le secteur de Villars, par un agent extérieur, pour un avis neutre. On peut limiter la vitesse et le signaler depuis le GAEC jusqu'à la sortie vers VRONCOURT et ETREVAL.
- Route de THOREY : une petite reprise de l'accotement est prévu côté montant.

Compte rendu de la réunion urbanisme à CEINTREY du 14 octobre

La réunion concernait l'application de la loi ALUR.

En cas de carte communale (notre cas) le Règlement National d'Urbanisme s'applique.

L'obligation pour le maire de signer au nom de la commune est déjà réalisée à Chaouilley.

L'instruction des autorisations de sol ne se fait plus à la DDT. (Pour l'instant, les PC sont toujours instruits et certaines DP). La CCPS pourrait mettre en place un service d'instruction mais celui-ci sera payant (environ 300 € par permis)

Travaux à l'école

Ceux-ci sont commencés et seront terminés pour la fin des vacances scolaires.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 35 minutes

Fait les jours, mois et ans susnommés
Le Maire, Éric PERROTEZ

Conseillers élus : 11 – Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 11
sauf DCM 38/14 : 10 présents, 10 votants

Conseillers convoqués le 17 octobre 2014 / Date d'affichage le 24 octobre 2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2014